



La Poste
DSEM
Décembre 2024

Au fil du tech...

Pas touche à nos IEV !

Depuis des mois, le sujet des IEV est un sujet brûlant dans beaucoup d'ATM.

Pour rappel, l'application des unités urbaines comme agglomération privent de nombreux techniciens d'IEV alors même qu'ils sont éloignés de leur ATM.

- **1^{er} avertissement** : l'intersyndicale a signifié son désaccord et a proposé une pétition qui a été signée par 250 techniciens
- **2^{ème} avertissement** : Des préavis de grève locaux CGT(31,33) ont été déposés ainsi qu'un préavis national à la DSEM. Le 5 novembre, les chiffres de grève étaient forts dans certaines ATM → → → →
- **Il est temps de donner un 3^{ème} avertissement !**
Une soixantaine de techniciens se sont réunis pour réfléchir à la suite et ont proposé une nouvelle journée d'actions le 5 décembre. L'ensemble des organisations syndicales ont fait un appel à la grève.

- ATM59 : 90% de grévistes
- ATM 31 : 100% de grévistes
- ATM33 : 80% de grévistes
- et nombreux autres technicien.nes répartis sur le territoire.

Pour défendre nos conditions de travail, toutes et tous dans l'action et la grève le 5 décembre 2024.

Une nouvelle assemblée générale des technicien.nes aura lieu par teams le mardi 5 décembre à partir de 17h30 pour faire un point sur la mobilisation et les formes d'action.

Mon ATM est en ville isolée

Certains techniciens ont leur ATM en ville isolée ou des toutes petites unités urbaines. Ils n'auront pas de perte d'IEV, voire même certains vont pouvoir y prétendre plus souvent qu'avant.

Surtout, demandez-les.

Les IEV que vous ne prenez pas ne seront pas distribués aux autres.

Mon ATM est en unités urbaines moyennes, grandes ou même TRÈS grande

Ne renoncez surtout pas à demander des IEV y compris dans l'unité urbaine.

Rajoutez en commentaires, par exemple : pas le temps de revenir à l'ATM pour midi OU suite intervention sur le réseau, pause méridienne après 13h45,...

Si vous avez des refus, envoyez-les sur :

cgtdsem@gmail.com

Audience CGT sur le préavis

La CGT a été reçue dans le cadre du préavis déposé sur l'ensemble de la DSEM.

La direction peine à justifier ses choix.

Lorsqu'on lui demande ce que doit faire un technicien si, à midi, il est à plus d'une demi-heure de son ATM, la réponse n'est pas franche.

On nous réinvente des bureaux de poste ouverts entre midi et deux, on cherche désespérément des restaurants inter entreprise, on parle de mettre en place des organisations midi/midi, mais rien qui ne réponde à la question : mais où, comment et à quel coût les techniciens vont pouvoir se restaurer?

La direction de la DSEM ne bouge pas encore mais sa défense se fissure.

Il nous faut donc amplifier la mobilisation

REJOIGNEZ LA CGT



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr